

Le texte littéraire à l'appui de la communication dans le domaine de l'éducation physique et du sport

Simona-Aida MANOLACHE

Université « Stefan cel Mare » de Suceava, Roumanie
simonamanolache@litere.usv.ro

Abstract: Teaching French to students in the Faculty of Physical Education and Sport means taking on the role of cognitive, linguistic, and relational mediator in order to ensure, on the one hand, the education of young people and, on the other hand, the continuity of the study of this language within a program where it competes with other foreign languages. A well-chosen literary text, far from being a headache, can prove to be a valuable aid in developing the skills of “athletic” students and promoting cohesion within the university group. This article highlights some of the advantages of using literature for intercultural communication and suggests a few works whose study can make French seminars offered to young people enrolled in the Faculty of Physical Education and Sport more effective.

Keywords: French, literary text, communication, sport.

1. La communication en français comme défi pour les étudiants et les enseignants de la Faculté d'Éducation physique et Sport

Acquérir des compétences dans une langue étrangère, validées à la suite d'une évaluation, constitue une obligation pour la plupart des étudiants qui suivent des programmes de licence en Roumanie. Les jeunes inscrits dans les facultés de l'Université de Suceava, y compris dans la Faculté d'Éducation physique et Sport, ont cependant la possibilité de choisir entre l'anglais et d'autres langues. L'étude du français représente donc pour eux le résultat d'une option personnelle, déterminée par des raisons des plus diverses. L'enseignant qui se charge des activités didactiques proposées aux étudiants en éducation physique et sportive se rend vite compte que, si la passion pour le français et l'intention de travailler, à la fin des études, dans un pays francophone peuvent fonder leur option, d'autres facteurs s'avèrent parfois plus influents : la peur de ne pas maîtriser l'anglais au niveau communément exigé à leur âge, l'impression d'accessibilité créée par les langues romanes, la place des séminaires dans l'emploi du temps, les ouï-dire concernant les comportements des professeurs, les décisions de l'entourage, etc. En d'autres mots, il arrive que le désir de confort batte l'intérêt pour les cultures quand il s'agit de choisir une certaine matière linguistique. Par conséquent, les groupes avec lesquels travaille un enseignant de français sont souvent d'une hétérogénéité et d'une fragilité langagière difficiles à gérer. En plus, le nombre d'heures réservées aux langues étrangères est assez

réduit (56 heures en présentiel, réparties en deux semestres). Le professeur se voit dans la situation de concevoir un projet curriculaire efficace, qui ait du sens pour tous les étudiants, quels que soient les motifs individuels qui les poussent à choisir le français, en créant à la fois un cadre assez attrayant pour que les générations futures fassent le même choix, afin que cette langue résiste à long terme dans l'offre de la faculté. On pourrait s'imaginer qu'il soit suffisant de projeter des activités dont l'utilité saute aux yeux, focalisées sur le langage spécifique au sport, qui offrent la possibilité de s'entraîner à exploiter le français dans des situations professionnelles quotidiennes, clairement circonscrites. Or nous avons constaté, ces dernières années, que cette approche excessivement pragmatique ne correspond plus tout à fait aux attentes et aux exigences des étudiants en éducation physique et sportive. Dans la communication spécifique à leur domaine, ceux-ci réussissent à se débrouiller convenablement grâce à la maîtrise du langage corporel, complétée par l'habileté à exploiter les opportunités offertes par la technologie, notamment par les diverses applications (DeepL ou Duolingo, par exemple) et l'Intelligence Artificielle. En outre, la pratique des sports d'équipe les rend particulièrement enclins à collaborer les uns avec les autres lorsqu'ils doivent résoudre une tâche, même linguistique, même dans des circonstances qui excèdent l'espace des salles de jeux. Maintenir l'intérêt de ces étudiants pour l'apprentissage du français suppose leur offrir plus que la possibilité de développer leurs compétences strictement langagières, utiles dans les conversations habituelles sur des thèmes liés à leur futur métier. La manière dont le séminaire de français réussit à convaincre les « sportifs » qu'il est respectueux de leur profil professionnel particulier, tout en leur ouvrant un horizon culturel plus vaste, plus enrichissant, est décisive pour l'atteinte de ses objectifs (concernant aussi bien la formation des jeunes que la pérennité du français dans le programme universitaire). Il ne s'agit pas seulement du fait que l'approche actionnelle est incontournable, c'est que le rapport entre, d'une part, l'attention prêtée par l'enseignant aux compétences linguistiques des apprenants et, d'autre part, celle qu'il doit réservé à leurs compétences générales individuelles (savoirs, savoir-faire, savoir-apprendre et, surtout, savoir-être) se modifie constamment, en faveur de cette dernière. Un professeur de français qui n'assume pas pleinement, de façon consciente, son rôle de médiateur, en s'adaptant à l'évolution rapide du contexte social et technologique (inclusivement au statut changeant des langues), mais aussi à l'évolution du groupe d'étudiants, n'a aucune chance de stimuler ceux-ci à apprendre, en étant perçu comme suranné, sinon inutile, facilement remplaçable par une machine, et en dégradant ainsi la perception que les jeunes ont de sa matière à enseigner.

2. L'enseignant de français langue étrangère comme médiateur

Nous employons le terme de médiateur avec le sens que lui donnent Daniel Coste et Marisa Cavalli (2014, 2015), qui font la connexion entre la mobilité, l'altérité et la médiation, en affirmant que l'utilisateur d'une langue, en tant qu'acteur social, évolue grâce à des mobilités de divers ordres (physiques, géographiques, migratoires, professionnelles, éducationnelles, sociales, mais aussi virtuelles, voire imaginaires – ces dernières par l'intermédiaire des œuvres

de fiction). La mobilité implique la confrontation à l'altérité, à ce qui est « autre, nouveau, étranger, non familier, différent » (Coste & Cavalli 2015 : 18), à savoir « un individu, un groupe, une culture, mais aussi une connaissance à acquérir ou une œuvre à découvrir » (Coste & Cavalli 2015 : 19). D'après les scientifiques cités, l'adaptabilité linguistique et culturelle imposée par toute mobilité peut être facilitée par l'action de médiation, qui « tend, dans sa définition la plus générale, à réduire l'écart entre deux pôles distants ou en tension » (Coste & Cavalli 2015 : 13). Les institutions éducatives et les enseignants sont censés s'impliquer activement dans ce processus de médiation. Le professeur de français langue étrangère ne se limite pas à l'enseignement de la langue : celui-ci lui permet d'alimenter et d'aiguiser la curiosité encyclopédique des apprenants, en assurant la médiation cognitive, et/ou de stimuler les interactions entre les individus et les groupes, le partage culturel bienveillant, en contribuant donc à la médiation relationnelle.

Il n'est pas rare que la langue étrangère étudiée dans le cadre de la Faculté d'Éducation physique et Sport soit considérée non pas dans sa complémentarité avec les autres disciplines incluses dans les programmes d'études, mais comme une sorte d'ajout instrumental, raison pour laquelle on entend parfois la recommandation de privilégier aux séminaires les exercices de traduction, ce qui fait naître en fin de compte l'idée de réduire le nombre d'heures assignées à l'apprentissage de la langue, parce que – n'est-ce pas ? –, on a de toute façon Google Translate. Or cette attitude dévoile justement une certaine incompréhension concernant le rôle de l'enseignant et, surtout, concernant les objectifs en termes de compétences visés par l'étude des langues étrangères. Quant à nous, nous sommes d'accord que « toute éducation, même physique, fait référence à une culture, qu'elle en soit l'expression, la résultante ou bien qu'elle y prépare par le biais d'apprentissages dits instrumentaux » (Arnaud 1989 : 31). À notre avis, le professeur de français doit prendre le risque de renchérir sur la connexion entre l'éducation physique et la/les culture.s et faire plonger ses étudiants – sans peur à cause du niveau insatisfaisant, peut-être, de maîtrise de la langue étrangère – dans des textes qui les fassent réfléchir, de manière critique, à l'impact de l'exercice de leur profession sur leur propre vie et sur la vie des autres. Si l'on a ressenti le besoin d'introduire de nouveaux descripteurs, concernant la littérature, dans le *Volume complémentaire* du *Cadre européen de référence pour les langues* – « lire comme activité de loisir », « exprimer une réaction personnelle à l'égard de textes créatifs » (CECRL 2018 : 53) –, il faut avouer que nous en sommes très contente, car nous croyons aussi que la lecture de textes littéraires est bénéfique, même pour la formation des étudiants « sportifs ». Les effets de cette activité, faite régulièrement, sont assez vite perceptibles : les étudiants deviennent plus courageux face à l'inconnu linguistique, ne se laissent pas décourager par l'absence de compréhension totale, ils s'habituent à de nouvelles stratégies de documentation ; peu à peu, ils commencent à accepter des points de vue sur certains sujets, qui ne sont pas nécessairement les leurs ; en se confrontant à ces points de vue différents, ils remettent en question leurs propres comportements, préjugés, discours ; ils découvrent des modèles à admirer, sinon à suivre ; ils discernent mieux la spécificité des rapports qui s'établissent dans les

milieux professionnels de différents pays ; ils trouvent et formulent plus facilement des arguments qui renforcent leur confiance en eux-mêmes et dans leur choix de carrière. Un autre effet, moins évident peut-être, consiste dans le fait que les étudiants saisissent de manière plus nuancée et plus claire les frontières entre les différents groupes sociaux et envisagent la mobilité sociale, en désirant s'intégrer dans un groupe de référence – tel qu'il est défini par D. Coste et M. Cavalli :

La distinction entre groupe d'appartenance et groupe de référence s'articule parfaitement à la notion de mobilité. Le groupe d'appartenance est celui dont un acteur social fait partie (étant entendu qu'il est membre de plusieurs). Le groupe de référence peut notamment être caractérisé comme un groupe auquel l'acteur social n'appartient pas (encore), mais auquel il aspire à ou est amené à s'intégrer, celui donc qui peut devenir un déclencheur de mobilité (par exemple, dans une trajectoire d'ascension sociale ou pour un projet d'intégration à un nouveau pays) à partir (ou au sortir) de tel ou tel groupe d'appartenance. (Coste & Cavalli 2015 : 22).

Il faut ajouter que les débats déclenchés par les textes littéraires, susceptibles de mener, sinon au consensus, au moins à un haut degré de tolérance envers les opinions des autres, font découvrir des affinités et créent des liens entre les membres du groupe, leur permettant de mieux travailler ensemble.

3. Des textes littéraires en français pour l'éducation physique et le sport

Nous allons donner seulement quelques exemples de textes littéraires ou liés à la littérature qu'on peut exploiter aux séminaires de langue française proposés aux étudiants en éducation physique et sportive.

Parler des Jeux Olympiques et de la personnalité de Pierre de Coubertin semble inévitable lorsqu'on travaille avec des jeunes dont la passion principale est le sport. Les vives réactions médiatiques provoquées par les Jeux Olympiques de Paris, de 2024, témoignant de beaucoup de malentendus, ont laissé des traces dans la mémoire des spectateurs. À notre grande surprise, certains de nos étudiants ont été presque sur le point d'oublier complètement les exploits des athlètes ou la dynamique des épreuves à cause des articles sur l'un des moments de la cérémonie d'ouverture des Jeux – la scène du Festin des dieux. La polémique autour de ce moment est un excellent prétexte pour une mise en évidence des particularités de la civilisation et de la culture françaises, mais aussi des valeurs promues par les Jeux. Vu que le sujet de la religion est particulièrement sensible, le professeur peut passer du Festin des dieux, avec son clin d'œil aux schtroumpfs et – qui sait ? – à la Cène, à d'autres séquences à analyser et à interpréter, par exemple à l'enregistrement fait dans la Salle Ovale de la Bibliothèque Nationale de France. Dans cette séquence, on exploite de nombreuses références littéraires, plus ou moins explicites (*Jules et Jim*, d'Henri Pierre Roché, *Les Liaisons Dangereuses*, de Choderlos de Laclos, *Le Triomphe de l'amour*, de Marivaux, nous avons pensé aussi à *Pierrot ou Les secrets de la nuit*, de Michel Tournier, etc.). Ce qui est clair, c'est que le triangle amoureux est mis en évidence comme un type particulier de relation humaine, dans un spectacle magnifique, reflétant justement la diversité

des formes sous lesquelles se manifestent l'amour, pris pour l'une des valeurs fondamentales des Jeux. Sans méchanceté, l'enseignant peut rappeler que la Cérémonie d'ouverture a pris fin sur le dernier vers de la chanson interprétée par Céline Dion, « Dieu réunit ceux qui s'aiment », en menant les étudiants vers la découverte de l'idée que beaucoup des conflits et des malentendus du monde sont provoqués par l'ignorance et que ceux qui lisent plus comprennent mieux ce qui se passe autour d'eux. Évidemment, une discussion sur Astérix aux Jeux Olympiques (la BD de Goscinny et Uderzo et le film de Frédéric Forestier et Thomas Langmann) inciterait encore plus à la réflexion sur le pouvoir fédérateur du sport, mais aussi de la communication sur le sport et, implicitement, sur les missions des professionnels du sport.

Lire un fragment du roman *L'élégance du hérisson*, de Muriel Barbery – celui où l'on décrit le *haka* (Barbery 2006 : 40-42) – et le mettre en correspondance avec le film *Invictus* (réalisé par Clint Eastwood et sorti en 2009) constituent des activités qui permettent, outre l'appropriation du lexique spécifique au rugby, une conscientisation des relations entre le sport et la vie des communautés plus ou moins étendues, mais aussi de la responsabilité sociale des sportifs et des enseignants de sport.

Courir, de Jean Echenoz (2008), offre un modèle de champion – Émile Zátopek – dont le parcours a été influencé par le régime politique de son pays. Proposer aux étudiants un extrait de ce livre (accompagné, éventuellement, par des enregistrements des courses de l'athlète et complété par le film biographique *Race*, de Stephen Hopkins, sorti en 2016, concernant les exploits de Jesse Owens) signifie les inviter à réfléchir aux contextes – économiques, politiques, sociaux – dont dépendent les pratiques sportives et aux qualités qui conditionnent la grande performance. L'analyse du texte d'Echenoz, avec ses mille manières de décrire le mouvement, rappelle l'importance des discours sur le sport pour la stimulation de l'enthousiasme du public et de l'émulation.

Conclusion

Apprendre le français comme langue étrangère quand on est étudiant à la Faculté d'Education physique et Sport devrait mener à l'acquisition de certaines compétences linguistiques, mais aussi à un changement de la vision sur le statut et l'impact de sa future profession. La lecture et l'interprétation plus ou moins polémique des textes littéraires font partie des activités que l'enseignant peut proposer afin d'aider les étudiants à saisir les multiples connexions entre les diverses pratiques sportives et les mentalités des différents pays et communautés. En assumant le rôle de médiateur, le professeur de français facilite l'accès des étudiants au sens des discours sur le sport, en faisant attention à la manière dont cette démarche peut rendre les relations entre eux plus conviviales et consensuelles, tout en assurant la continuité de l'enseignement de cette langue dans son institution.

BIBLIOGRAPHIE

- Arnaud 1989 : Pierre Arnaud, « Contribution à une histoire des disciplines d'enseignement. La mise en forme scolaire de l'éducation physique », dans *Revue française de pédagogie* 89, pp. 29-34, disponible en ligne : https://www.persee.fr/doc/rfp_0556_7807_1989_num_89_1_1403 (consulté le 2 mai 2025).
- Barbery 2006 : Muriel Barbery, *L'élégance du hérisson*, Folio, Paris, Editions Gallimard.
- CECRL 2018 : Conseil de l'Europe, *Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues: apprendre, enseigner, évaluer. Volume complémentaire avec de nouveaux descripteurs*, traduction en français de Gilles Breton et Christine Tagliante, disponible en ligne : <https://rm.coe.int/cecr-volume-complementaire-avec-de-nouveaux-descripteurs/16807875d5> (consulté le 20 mai 2025).
- Coste & Cavalli 2014 : Daniel Coste & Marisa Cavalli, « Extension du domaine de la médiation », dans *Lingue Culture Mediations – Languages Cultures Mediation* (LCM Journal) 1, pp. 101-117, disponible en ligne : https://www.researchgate.net/publication/276376510_Extension_du_domaine_de_la_mediation (consulté le 10 mai 2025).
- Coste & Cavalli 2015 : Daniel Coste & Marisa Cavalli, *Éducation, mobilité, altérité. Les fonctions de médiation de l'école*, Unité des Politiques linguistiques DGII – Direction générale de la démocratie, Conseil de l'Europe, disponible en ligne : <https://edoc.coe.int/fr/apprentissage-des-langues/7918-education-mobilite-alterite-les-fonctions-de-mediation-de-lecole.html> (consulté le 12 mai 2025).
- Echenoz 2008 : Jean Echenoz, *Courir*, Paris, Les Éditions de Minuit.